Association Méditerranéenne de Secourisme
SIRET : 75401475100012 N° : W062006226
NDA : 93 06 07870 06 D-06-02

Formation continue en Premiers Secours Citoyen (FC Psc)

Tarif :

50 €
(350 € le groupe de 10 stagiaires maximum)

Durée :

3 h 30 min

Prérequis :
- ✓ Être âgé de 10 ans minimum.
- ✓ Être titulaire du Psc1 de moins de 5 ans.

Compétences :
Être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. En particulier, elle doit être capable :
- ✓ D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- ✓ D'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'une obstruction des voies aériennes, d'un saignement abondant, inconsciente qui respire, en arrêt cardiaque, victime d'un malaise, victime d'un traumatisme.

Toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :
- ✓ Participé à toutes les phases de la formation.
- ✓ Réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique.
- ✓ Participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application.

Aptitude :
A la fin de la formation, le stagiaire pourra mettre en place la totalité des compétences dans un but d'applicabilité d'une conduite à tenir d'un citoyen secouriste. Cette formation s'inscrit dans la nomenclature nationale des formations des citoyens acteurs de sécurité civile.

Délai d'accès :
Notre planning de formation permet un accès à cette dernière suivant le nombre de place disponible. Les formations sont en ligne chaque semestre.

Objectifs :
Faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile.

Méthodes mobilisées :
Exposés participatifs, questionnement, Approche par compétences… conformes au RIC et RIF de la FNMNS.

Modalités d'évaluation :
Évaluation continue formative puis évaluation certificative lors de mise en situation. Conformes au RIC et RIF de la FNMNS.

Accessibilité :
Contactez-nous si vous êtes en situation de handicap.

Programme :

15 minutes : Accueil, présentation du formateur, des apprenants, du dispositif annuel de la formation continue.

1h 30 minutes : Apport de connaissances avec PPT de le DGSCGS sur les changements de l'année en cours.

1h 30 minutes : Carrefour des techniques PSC conforme aux attentes fédérales de l'année en cours.

15 minutes : Administratif de fin de formation.

AMS 06, 207 Boulevard du Mercantour, 06200 Nice
Tel : 06 40 73 61 03 Courriel : contact@ams-06.fr Site : http://www.ams-06.fr
Siège administratif : 331 Chemin de la FUONT, 06670 Levens